

Jeudi 19 janvier 2017

Travaux de mise aux normes du crématorium de Rouen

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole exerce la compétence « gestion et extension des crématoriums » et exploite, via son délégataire OGF, le crématorium situé rue du Mesnil Grémichon à Rouen. L'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère, prévoit la mise aux normes des équipements pour le 15 février 2018 au plus tard. Afin de répondre aux nouvelles normes, des travaux vont débuter le 1^{er} février 2017 et s'achèveront fin juin 2017. Ils vont consister à la mise en place de la ligne de filtration et au changement des deux fours. Durant cette période, le crématorium de Rouen sera opérationnel avec un seul four. Toutes les personnes désireuses d'avoir plus d'informations sont invitées à contacter directement le crématorium au 02.35.12.30.80.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 720.000 € HT dont 652.000 € HT dédiés aux équipements de crémation et de filtration et 68.000 € HT pour l'installation de la filtration dans les locaux existants. La Métropole participe à hauteur de 30 % du montant de l'opération, soit 219 000 € qui seront versés au délégataire

Compte tenu du nombre annuel croissant de crémations pratiquées au crématorium du cimetière Monumental, qui atteint sa capacité maximale, la Métropole va réaliser la construction d'un deuxième crématorium à faible consommation énergétique qui doit voir le jour fin 2019 à Petit-Quevilly. Les travaux débuteront en avril 2018, pour un montant estimé à 5,5 millions d'euros. Le bâtiment de 940 m² comportera un grand hall, deux salles de cérémonie respectivement de 180 et 60 places. À l'extérieur, de vastes parkings entourés de verdure, ainsi qu'un large parvis sont prévus. Au croisement des boulevards de Verdun et Stanislas-Girardin et à proximité de la station de métro Charles-de-Gaulle, l'équipement sera facile d'accès.